



# BULLETIN de la Division de l'Est de la Guilde de la Marine Marchande du Canada

Numéro d'automne 2013



## Vœux de Noël

Il y a de moins en moins de temps mort pour les membres de la Division de l'Est de la Guilde. Les personnes travaillant sur la côte Est le font pratiquement à temps plein toute l'année dans des conditions très difficiles. Vers le milieu du pays, des membres de la Guilde travaillent pendant de plus longues saisons qu'il y a des années, et de nombreux membres de la Guilde mettent à profit leurs compétences dans l'Arctique pendant de plus longues périodes. Toutes les régions ont des exigences, ce qui nécessite que vous démontriez vos aptitudes et fassiez preuve de vigilance.

Une constante demeure toutefois, beaucoup de membres de la Guilde travailleront de nouveau cette année pendant la période des fêtes et seront loin de leurs familles et êtres chers. Ce n'est jamais facile d'être au loin durant cette période de l'année, mais les membres acceptent que cela fait partie de leur travail.

Au nom du personnel et du Conseil d'administration de la Guilde, nous offrons nos meilleurs vœux de Noël à tous nos membres et à leurs familles. Nous vous souhaitons également une bonne et heureuse année en toute sécurité.

## Bourse de la Guilde

Il y a plusieurs années, la Guilde a instauré une bourse de 2 000 \$ à octroyer à un de ses membres qui s'efforce d'améliorer sa certification maritime. Cette bourse reconnaît le fait que de nombreux officiers retournent aux études à leurs propres frais. Les demandes de bourse sont examinées par le Conseil d'administration de la Division lors de ses réunions hivernales. Les formulaires de candidature peuvent être obtenus aux réunions de district ou en contactant le bureau de la Guilde le plus proche.

## Le NGCC Perley arrive à Dartmouth

Le NGCC *Perley* est photographié à quai le jour où il a été livré à la base de la GCC de Dartmouth, NS.

De gauche à droite :  
Yvonne Daigle (premier officier), Paul O'Brien (ORT) et Mark Chaisson (chef mécanicien).



## Un été et un automne bien occupés dans la Division de l'Est de la Guilde

Le temps passe à une vitesse surprenante dans cette industrie. Les membres de la Division de l'Est de la Guilde ont été extrêmement occupés en 2013, et il en va de même pour la Guilde, qui a traité des questions touchant ses officiers membres. Il y a de nombreuses négociations prévues et/ou en cours, beaucoup de questions relatives à des griefs et à l'arbitrage nécessitant notre attention et de multiples réunions ont eu lieu pour traiter d'autres sujets d'intérêt.

CSL et V.Ships présentent une photographie du *M. V. Baie St. Paul* primé au bureau de Thorold de la Division de l'Est de la GMMC



De gauche à droite : Claude Dumais (CSL), Mario Elrick (officier des relations du travail), Coral Milne (V. Ships) et Kieran Clarke (officier des relations du travail).

Le *Baie St. Paul*, premier nouveau vraquier à autodéchargement de classe Trillium de la Canada Steamship Lines' (CSL), passe par la ville de Québec lors de son voyage inaugural à Montréal en décembre 2012. Il s'agirait du premier voyage de livraison transpacifique de la Chine à l'Est du Canada effectué par un vraquier des Grands Lacs.

Le *Baie St. Paul* a été nommé Vraquier de l'année 2012 par l'*International Bulk Journal*.

L'entreprise (CSL et V.Ships) a adopté une nouvelle culture de sécurité appelée Safe Partners :

- Canada Steamship Lines et V.Ships Canada
- Safe Partners
- Formation continue

CSL et V.Ships Canada continuent à recevoir de la formation pour les comités et les représentants en matière de santé et de sécurité au travail du fédéral, formation offerte par le centre de formation sur la sécurité et la santé désigné par le gouvernement, le Centre de santé et sécurité des travailleurs et des travailleuses. Ce centre utilise des techniques de formation pour adulte créant une atmosphère d'apprentissage engageante. Cela permet aux participants d'accroître leurs connaissances, car ils apprennent les uns des autres et de l'instructeur, favorisant une meilleure compréhension de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que de leurs rôles et responsabilités.

## Nouveaux navires des Grands Lacs

Il y a quelques années, CSL et Algoma Central Corporation avaient annoncé la construction d'un nouveau navire, et il est encourageant de voir ce plan se réaliser. La Guilde était à la cérémonie de bienvenue du *Baie St. Paul* (bulletin de la Division de l'Est de la GMMC, printemps 2013).

L'*Algoma Equinox* a quitté le chantier naval et arrivera bientôt au Canada. Nous sommes impatients de voir les futures constructions de ces deux entreprises et nous nous réjouissons du fait que des membres de la Guilde et d'autres travailleurs puissent bénéficier de nombreuses années d'emploi productif et sécuritaire.

Il est important de noter que ces nouveaux navires commencent à intégrer de nouvelles idées et une reconnaissance des besoins des officiers et du personnel. Par exemple, CSL a inclus la technologie Wi-Fi aux cabines de tous les membres de l'équipage et aux aires communes du navire, en plus d'offrir gratuitement un téléphone cellulaire réservé à l'usage de ses employés! Il s'agit d'une innovation et d'une attention particulière portée à la qualité de vie, et cela améliore un peu la vie des officiers sur ce navire.

Nous savons qu'Algoma prévoit intégrer la technologie Wi-Fi aux aires communes de ses navires, et c'est un pas dans la bonne direction.

---

## Griefs

Chaque bureau de la Guilde traite différents griefs. Parfois, des griefs ont peu de chance d'être résolus, à moins d'être renvoyés à l'arbitrage. À l'approche de l'arbitrage, ces employeurs essaient parfois de résoudre le problème non réglé. Cette pratique est malheureuse à plusieurs égards, en particulier à cause du temps perdu et de la frustration engendrée par l'attente de plus en plus longue pour faire entendre ces affaires par des arbitres.

À Marine Atlantic, nous avons hérité de plusieurs griefs allant de licenciements à d'autres mesures disciplinaires, et à des questions relatives à l'impartition. Il y a eu un problème en ce qui concerne la dotation en personnel des deux nouveaux navires depuis qu'ils ont remplacé le *Caribou* et le *Smallwood*. Marine Atlantic n'a pas affiché autant de postes de mécanicien et d'électricien sur le *Blue Puttees* et le *Highlander* que sur les deux anciens navires, et la Guilde s'est efforcée d'amener cette question en arbitrage. Cette question est en suspens depuis un bon moment. Des discussions préliminaires sur l'arbitrage ont finalement été prévues au début octobre, mais elles se sont terminées sans qu'une résolution ait été trouvée. Nous nous efforçons

maintenant de prévoir d'autres dates pour résoudre définitivement ce problème.

À Marine Atlantic, il y a beaucoup d'autres griefs non réglés. En raison de la nature des relations de travail avec cet employeur, nous nous attendons à ce que la plupart de ces questions aillent en arbitrage. Prévoir des arbitrages entraîne souvent un délai de plusieurs mois et cela ne fait qu'aggraver le problème en augmentant la frustration des personnes qui jugent avoir été traitées de manière inappropriée en premier lieu.

Il y a plusieurs griefs non réglés à Algoma, et nous savons que ceux-ci se termineront probablement aussi en arbitrage.

Nous avons encore plus d'une douzaine de griefs avec le ministère des Travaux, des Services et des Transports de T.-N.-L. en ce qui concerne les capitaines de traversiers appartenant à la province.

Il y a plusieurs griefs non réglés chez Cancrew pour les officiers sur les pétroliers-navettes.

Il y a aussi des griefs chez nos membres officiers des navires publics (Garde côtière, MDN) dans presque toutes les régions. Ceux-ci concernent des questions de salaire, de discipline et de harcèlement. Tous ces griefs sont actuellement traités par les membres de notre personnel.

---

## Les négociations se poursuivent dans toute la Division de l'Est

Chaque année, des conventions collectives doivent être renouvelées et renégociées. Certaines années, plusieurs contrats viennent à échéance en même temps, et c'est le cas cette année.

Les négociations se poursuivent au sujet des conventions collectives des officiers d'Algoma. Finaliser les conventions collectives pour les officiers d'AGLSI (anciennement les navires d'ULS) reste un objectif hors d'atteinte. Ces conventions n'ont pas été finalisées malgré plusieurs tentatives en ce sens. Des séances de médiation ont eu lieu à la fin avril (mécaniciens et électriciens) et au début mai (officiers de pont) afin de conclure des règlements négociés. Plusieurs discussions sur différents sujets ont eu lieu dans les mois suivants, et nous espérons réunir de nouveau les parties pour une résolution finale.

Les contrats des officiers des pétroliers d'Algoma doivent être renégociés, et un avis de négociation a été lancé.

Des propositions ont été demandées par les officiers, et les comités de négociation devraient bientôt être prêts à commencer ce processus.



M.V. Arctic (de gauche à droite) : Michael Lee, officier chef d'Anglo-Eastern, Felix Element, 4<sup>e</sup> mécanicien et Yann Donnelly (officier des relations du travail).

Les négociations pour les officiers de MMTL devraient commencer au cours des prochaines semaines.

Le contrat des capitaines et des chefs de Marine Atlantic en est maintenant à la phase de conciliation. L'employeur a informé la Guilde de plusieurs approches inacceptables qu'il prévoyait prendre à l'encontre des membres de l'unité de négociation. Nous verrons s'il y a une quelconque possibilité de parvenir à un règlement négocié en fonction de cette position de Marine Atlantic que nous jugeons totalement déraisonnable.

Un avis de négociation a été envoyé à Marine Atlantic pour l'unité de négociation des officiers de pont, des mécaniciens et des électriciens. Des propositions ont été demandées aux officiers, et le comité de



Un salut de Mohammad Ismail (gauche) et de Bernard Talbot (officier des relations du travail) à bord du *Anna Desgagnés*.

de négociation est en cours d'établissement. Le vieux dicton qui dit que « Celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre » s'applique assurément dans ce cas. En fait, nous connaissons l'histoire, et il se peut tout de même que nous soyons forcés de la revivre. Le contrat des officiers a été réglé en arbitrage lors des trois ou quatre derniers renouvellements, et bien que nous espérons conclure un règlement négocié, ces récents événements signifient que nous devons nous préparer de nouveau à la possibilité d'un arbitrage.

La première étape des négociations pour le contrat des officiers de pont, des mécaniciens et des électriciens des pétroliers de Cancrew est terminée.

Nous avons tenu plusieurs réunions, mais l'entreprise ne nous a pas présenté d'offre salariale, et nous avons demandé une conciliation. Nous nous occupons toujours de fixer les dates de ces réunions de conciliation.

La convention des capitaines et des chefs mécaniciens de Cancrew doit également être renégociée et un échange de propositions est prévu. Il sera suivi de négociations directes.

Chez Maersk, les négociations du contrat des capitaines et des chefs, ainsi que celles des officiers de pont et des mécaniciens ont commencé. Nous avons échangé des propositions et avons eu des réunions avec l'employeur. Nous venons juste de démarrer le processus.

Les négociations avec Groupe Océan Côte-Nord se sont conclues par une première convention, mais seulement après que le processus de négociation a atteint une impasse, qu'il est passé par la conciliation et qu'un vote de grève a eu lieu.

Les négociations se poursuivent avec Oceanex pour le renouvellement du contrat des officiers sur l'Oceanex Sanderling.

Le bureau national de la Guilde a envoyé une « demande de propositions » aux officiers de la Garde côtière et du MDN. Les propositions qui ont été reçues par les bureaux locaux de la Guilde ont été transmises au bureau national à des fins d'examen par le comité de négociation avec les organismes publics.

---

## Les réunions d'hiver et les réunions du Conseil d'administration de la Division sont maintenant fixées

La Division de l'Est de la Guilde tiendra des réunions de district à l'échelle de la Division en janvier et en février 2014. Les réunions du Conseil d'administration de la Division auront lieu à Montréal, durant l'avant-dernière semaine de février. Nous espérons que de nombreuses personnes assisteront à ces réunions encore cette année. Nous comptons également sur la coopération de Dame Nature afin que nous n'ayons pas à annuler, comme cela a malheureusement été le cas à North Sydney, N.-É., l'année dernière.

Le bureau national de la Guilde organisera un congrès à Ottawa en mai 2014, et l'annonce est publiée sur le site Web de la Guilde. Les résolutions soumises à l'examen de la Division de l'Est doivent être reçues par notre bureau de Thorold avant le 1<sup>er</sup> février 2014.

## Rappel aux membres de la Guilde

Dans un bulletin précédent, nous avons rappelé aux membres que l'accent mis sur les sanctions administratives pécuniaires (SAP) allait s'intensifier à l'avenir. Nous avons vu plusieurs SAP imposées à nos officiers, et plusieurs appels de SAP ont été couronnés de succès.

Nous rappelons toutefois aux officiers qu'un appel peut échouer et qu'ils doivent se faciliter la tâche à cet égard. Par exemple, veuillez vous assurer que lorsque vous reprenez le travail, votre certificat de compétence est valide et à jour et qu'il n'expirera pas pendant votre période de travail. Si ce n'est pas le cas ou s'il expire pendant votre voyage et que TC effectue un examen, vous risquez de vous voir infliger une SAP. Ces types de sanctions sont entièrement évitables, et nous rappelons à tous les membres de la Guilde de contrôler les choses qui peuvent l'être et d'éviter ainsi d'engager des coûts inutiles.

L'ancienneté et le droit de l'exercer s'ils sont mis à pied est un facteur dont les officiers devraient se rappeler et se prévaloir. Si vous avez accumulé de l'ancienneté et êtes licencié, une demande (préférentiellement écrite) à votre employeur d'exercer votre ancienneté devrait être votre première démarche pour assurer que votre droit de reprise du travail a été examiné. Attendre après l'employeur pourrait entraîner une perte de revenu, d'avantages et de revenu de retraite.

Les officiers devraient également connaître la réglementation relative aux heures de repos et toute politique et procédure de l'employeur à cet égard. Le non-respect de la réglementation dans le cadre du travail pourrait avoir des conséquences très négatives pour tout officier qui y contrevient.

---

## Bureaux de la Division de l'Est de la Guilde

### Ontario

#### Bureau administratif

Bureau 201, 15 Albert St. West, Thorold, ON L2V 2G2

Tél. : 905-685-4224 Téléc. : 905-685-1648

Courriel : [cmsgstc@cogeco.net](mailto:cmsgstc@cogeco.net)

### Québec

Centre d'affaires exécutif, 3107, av. des Hôtels, bureau 10B

Québec, PQ G1W 4W5

Tél. : 418-650-6471 Téléc. : 418-650-1484

Courriel : [cmsg-gmmc.qc@bellnet.ca](mailto:cmsg-gmmc.qc@bellnet.ca)

### Terre-Neuve

39 Pippy Place, C.P. 5696, St. John's, NL A1C 5W8

Tél. : 709-722-1615 Téléc. : 709-722-1370

Courriel : [cmsgnf@nf.aibn.com](mailto:cmsgnf@nf.aibn.com)

### Dartmouth

201 Brownlow Ave. Bureau 44, Dartmouth, NS B3B 1W2

Tél. : 902-466-5622 Téléc. : 902-466-5633

Courriel : [cmsgdr@ns.sympatico.ca](mailto:cmsgdr@ns.sympatico.ca)